

Inspecteur Divisionnaire Classe Normale		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
4 ^{ème}		758
3 ^{ème}	3 ans	730
2 ^{ème}	3 ans	690
1 ^{er}	3 ans	659

Le grade d'IDIV CN est ouvert par Tableau d'avancement :

- aux inspecteurs ayant atteint au moins le 8^{ème} échelon de leur grade et comptant au moins 7 ans de services effectifs en catégorie A ;
- la sélection est faite à partir de l'avis du directeur, du dossier et par un entretien avec un jury.

Inspecteur Divisionnaire Hors Classe		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
4 ^{ème}		821
3 ^{ème}	3 ans	813
2 ^{ème}	2 ans 6 m	768
1 ^{er}	1 an 6 m	730

Le grade d'IDIV HC est accessible :

- pour les IDIV de classe normale ayant atteint au moins le 3^{ème} échelon de leur grade et comptant 4 ans de services effectifs dans ce grade.
- En l'absence d'avis défavorable du directeur, les IDIV CN affectés sur un emploi administratif ou comptable d'IDIV HC à l'issue du mouvement, sont promus hors classe.

Échelon spécial en 2021

Administrateur des Finances publiques adjoint		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
Ech Sup		HEA*
7 ^{ème}	3 ans	830
6 ^{ème}	2 ans 6 mois	821
5 ^{ème}	2 ans 6 mois	806
4 ^{ème}	2 ans	768
3 ^{ème}	2 ans	730
2 ^{ème}	2 ans	695
1 ^{er}	2 ans	655

Le grade d'AFIPA est accessible par tableau d'avancement :

- aux IP comptant au moins 6 ans de services effectifs dans leur grade ;
- aux IDIV HC ayant atteint le 3^{ème} échelon.

La sélection est faite à partir d'un entretien par un comité d'évaluation des acquis de l'expérience et du dossier individuel.

***Échelon spécial en 2021
contingenté :
3 échelons, IM 881, 916, 963**

Inspecteur Principal		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
10 ^{ème}		821
9 ^{ème}	3 ans	806
8 ^{ème}	3 ans	768
7 ^{ème}	2 ans 6 mois	730
6 ^{ème}	2 ans 6 mois	690
5 ^{ème}	2 ans	650
4 ^{ème}	2 ans	605
3 ^{ème}	2 ans	575
2 ^{ème}	2 ans	535
1 ^{er}	2 ans	500

Le grade d'IP est ouvert :

- par concours professionnel aux inspecteurs ayant atteint le 4^{ème} échelon et ayant 5 ans de services effectifs en catégorie A dont 2 comme inspecteur des finances publiques ;
- par examen professionnel à partir du 7^{ème} échelon d'inspecteurs et 10 ans de services effectifs en catégorie A ;
- par examen professionnel pour les IDIV CN dès lors qu'ils ont 18 mois de service dans leur grade.

10^{ème} échelon en 2021

Inspecteur des Finances Publiques		
Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
11 ^{ème}		673
10 ^{ème}	4 ans	640
9 ^{ème}	3 ans	605
8 ^{ème}	3 ans	575
7 ^{ème}	3 ans	545
6 ^{ème}	3 ans	513
5 ^{ème}	2 ans 6 mois	480
4 ^{ème}	2 ans	450
3 ^{ème}	2 ans	430
2 ^{ème}	2 ans	410
1 ^{er}	1 an 6 mois	390
Stagiaire	-	321

Inspecteur spécialisé (statut d'emploi)		
Le statut d'emploi sur des missions précises est accessible aux choix de la direction, par voie de détachement, aux inspecteurs qui ont atteint au moins le 3 ^{ème} échelon et au plus le 6 ^{ème} échelon et justifiant de 3 années de services effectifs dans le grade d'IFiP.		
échelon	Durée moyenne	Indice majoré
4 ^{ème}	3 ans	524
3 ^{ème}	2 ans 6 mois	512
2 ^{ème}	2 ans	477
1 ^{er}	2 ans	459

👉 Valeur du point d'indice brut depuis le 1/02/2017 : 4,68603 €

*Rien n'est écrit
d'avance,
l'avenir nous
appartient !*

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfp.finances.gouv.fr ✉ dgfp@cgt.fr

☎ : 01.55.82.80.80

Suivez-nous sur facebook ou twitter :

f : [@cgt_finpub](https://www.facebook.com/cgt_finpub) (Syndicat National CGT Finances Publiques)

t : [@cgt_finpub](https://twitter.com/cgt_finpub) (CGTFinancesPubliques)

